Aide à la rédaction du rapport final de mobilité

Chers étudiants,

Vous trouverez ci-dessous une fiche d’aide à la rédaction du rapport final de mobilité.

Comme expliqué lors des réunions d’informations, la précision de vos réponses influence l’évaluation, par l’agence européenne Erasmus, de la qualité des services rendus par notre Bureau de Relation Internationales.

Nous vous invitons donc à avoir ce document sous les yeux lorsque vous compléterez votre rapport final.

La colonne « Points du rapport du participant » vous indique les articles nécessitant une clarification d’expressions propres au jargon international.

Toute l’équipe du BRI compte sur votre rigueur lors de la formulation de cette dernière tâche.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Points du rapport du participant  | Mots nécessitant une glose explicative | Glose des notions répertoriées |
| 2.6 | EVENEMENT D’INFORMATION  | Soirée d’information Erasmus  |
| 4.1 | RECONNAISSANCE ACADEMIQUE | Signature de la convention d’étude avant le début de la mobilité : **OUI en ligne ,** via Myhech |
| 4.11 | RECONNAISSANCE ACADÉMIQUE | Prise en compte par l’établissement d’origine (HECh) de tous les crédits ECTS réussis à l’étranger Pleine reconnaissance : tous les crédits (ECTS) pris en mobilité sont reconnus – ils figurent sur le relevé de notes (réussis ou ratés) |
| 4.12 | RECONNAISSANCE ACADÉMIQUE | Avez-vous ou devrez-vous suivre des cours ou passer des examens complémentaires dans votre établissement d'envoi pour des cours déjà évalués dans l'établissement d'accueil : **NON** |
| 4.20 | RECONNAISSANCE ACADÉMIQUE | Est-ce que l'établissement d'envoi vous a informé sur la façon dont les notes obtenues de l'établissement d'accueil seraient converties après votre retour de mobilité : **OUI, avant la mobilité**Les grading system sont déposés sur l’équipe Teams lors du briefing administratif et vous sont expliqués lors de la signature du contrat de bourse |
| 8.1 | PROCEDURE DE SELECTION | Expliquée sur le site Internet de la HECh et lors de séance d’informations sur les mobilités en octobre. |
| 8.2 | AIDE APPORTEE PAR L’ETABLISSEMENT D’ENVOI | Toutes les consignes administratives inhérentes aux mobilités académiques sont téléchargeables en format actualisé annuellement sur l’onglet des relations Internationales, [www.hech.be](http://www.hech.be), et dans l’équipe Teams dédiée. Le bureau des relations internationales est ouvert tous les jours ; l’adresse relinter@hech.be est relevée quotidiennement. Les réponses aux questions formulées via cette adresse courriel sont envoyées dans les 24H. |
| 8.7 | ASSURANCE | Le document consignes remis dès la séance d’informations du mois de mars vous informe de manière claire et précise sur les assurances à prendre afin de répondre aux exigences des programmes de mobilité |